

Protocole n° 25

Coloration de Giemsa en parasitologie et mycologie

- Fixer le frottis dans du méthanol pendant 1 à 2 minutes après l'avoir séché à l'air.
- Rinçage rapide à l'eau courante.
- Colorer le frottis avec le Colorant de Giemsa R dilué au 1/10 dans un Tampon en solution pendant 20 minutes.
- Rinçage rapide à l'eau courante et laisser sécher à l'air.

Résultats :

Cytoplasme des cellules eucaryotes parasites, fongiques ou de l'hôte : bleu plus ou moins foncé en fonction de sa richesse en ribosomes.

Noyau : rouge pourpre.

Recommandations et/ou notes d'utilisation :

Produit destiné à un usage exclusivement professionnel pour le Diagnostic in vitro. L'enlèvement et le traitement des déchets chimiques et biologiques doivent être effectués par une entreprise spécialisée et agréée.

Stockage : 15 – 25 °C.

Le Colorant de Giemsa R solution permet de détecter et d'identifier :

- les parasites sanguicoles : *Plasmodium*, *Trypanosoma spp*, microfilaires.
- les protozoaires tissulaires (*Leishmania spp*), *Toxoplasma*, *Cryptosporidium* (coccidie digestive), des flagelles (ceux de *Trichomonas spp* par exemple), les microsporidies.

Les structures pariétales des champignons et les formes kystiques de *Pneumocystis carinii* ne se colorent pas et apparaissent comme un halo clair.

Références Bibliographiques :

BESSIS M., *Réinterprétation des frottis sanguins*, éd. Masson Springer, 1976, p. 9.
DATRY A., LESCO G., RICHARD-LENOBLE D., KOMBILA M., *Coloration rapide des plasmodies et des microfilaires par les colorants solubles dans l'eau*, Med. Trop., vol. 42, n°6, nov-déc. 1982, p. 673-675.

Principe :

La technique de Giemsa est la méthode de coloration panoptique la plus utilisée en parasitologie, notamment dans le domaine des protozoaires sanguicoles et tissulaires. Elle peut être mise à profit en mycologie médicale et vétérinaire.

Le Giemsa colore en bleu les structures cytoplasmiques et en rouge pourpre les structures nucléaires et autres organites contenant de l'ADN (comme le kinétoplaste des trypanosomatidés).

Produits nécessaires à la coloration :

Colorant de Giemsa R en solution Réf. 320310-	0125, 0500, 1000 ou 2500 mL
Tampon pH = 7.0 en solution pour Hématologie Réf. 330370-	1000 ou 5000 mL
Tampon pH = 7.0 (6 doses) Réf. 361600-	6 doses pour 6 x 1L

Préparation des échantillons :

Les échantillons doivent être préparés conformément aux méthodes en vigueur dans le laboratoire, en l'application de l'Arrêté du 26 novembre 1999 relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale, J.O. n°287 du 11 décembre 1999.

Mode opératoire :

Veuillez lire attentivement l'intégralité des informations qui suivent avant d'utiliser le produit.

